Document généré le 23 avr. 2024 23:21

Liberté

Le cinéma
Paths of Glory

André Michaud

Volume 1, numéro 1, janvier–février 1959

URI : https://id.erudit.org/iderudit/59613ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)
1923-0915 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Michaud, A. (1959). Compte rendu de [Le cinéma : *Paths of Glory*]. *Liberté*, *1*(1), 58–59.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1959

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

PATHS OF GLORY

Le chef-d'oeuvre du cinéma américain des deux dernières années est sans aucun doute le film "Paths of Glory" de Stanley Kubrick. Ce film ne saurait laisser indifférent, même dans les salles de quartier les plus éloignées.

Ce film, qui a été très mal distribué à Montréal, et qui, faute d'avoir été signalé au public par une critique trop mercantile, est passé presque inaperçu, a cependant eu l'honneur d'être mis au programme de "Ciné Campus", mais n'a pas été montré.

Il est vrai que "Ciné Campus" a préféré céder aux "prières" d'un représentant du gouvernement français et le retirer de l'affiche, un certain samedi de janvier. Cette intervention n'est pas d'ailleurs la seule dont se rendent coupables les représentants français à l'étranger. Non content d'avoir interdit (pas pour tous) le film en France, on dirait que le Gouvernement français fait tout pour boycotter le film à l'étranger.

La même chose s'est produite en Belgique, le printemps dernier. Et n'est-ce pas l'ambassade elle-même qui a jugé bon d'intervenir? Mais les étudiants belges ont choisi de défiler dans les rues de Bruxelles aux cris de "Vive la liberté d'expression" pour enfin obtenir que le film soit présenté publiquement.

Le film de Kubrick, tourné en Autriche, sur le refus français d'en permettre la réalisation en France, nous montre, en 1916, deux généraux français, qui pour rehausser leur prestige, décident d'organiser une attaque sur une colline détenue par les Allemands, appelée la Fourmillière, et qui est presque inexpugnable. En même temps, une petite percée dans les lignes allemandes renouvellerait l'enthousiasme à la baisse et mériterait au général divisionnaire une troisième étoile.

Voilà pourquoi on a décidé d'envoyer quelques bataillons à la boucherie. Cependant l'attaque devait échouer devant la forteresse imprenable et l'échec signifie pour le général divisionnaire qu'il ne recevra pas sa troisième étoile. Pour empêcher ses soldats de retraiter, il ordonne même qu'on ouvre sur eux le feu des batteries françaises. L'officier d'artillerie refuse à moins d'un ordre écrit qui n'est pas transmis.

Le général divisionnaire, furieux de l'échec, veut faire fusiller sur le champ cent hommes du régiment, mais il accepte un compromis: on choisit trois hommes au hasard, un par bataillon,

qui passeront en conseil de guerre pour lâcheté devant l'ennemi. Après un simulacre de procès, le conseil prononce la peine de mort, qui doit être exécutée à l'aube. Dans le cours de la nuit, un des condamnés est gravement blessé et il est conduit inconscient devant le peloton d'exécution. Un sergent a instruction de lui pincer la joue pour qu'il reprenne conscience avant d'être fusillé, en même temps que ses deux compagnons.

Stanley Kubrick est un jeune réalisateur âgé de 30 ans. Il a débuté comme photographe pour le magazine "Look" puis est passé à la télévision. Il aborda le cinéma avec de courts métrages comme "Day of the Fight" et "The Flying Father" avant d'entreprendre des oeuvres de longue haleine comme "Fear and Desire" et "Killer's Kiss". C'est cependant avec "The Killing" (1957) qu'il attira l'attention: une histoire de gangster assez conventionnelle, dont il avait fait un exercice de haute voltige cinématographique.

Dans "Paths of Glory" Kubrick ne renouvelle pas le néo-réalisme italien, mais il s'est inspiré des actualités filmées. Ses reconstitutions sont frappantes de vérité et de précision. Plusieurs des séquences sont saisissantes: la patrouille de reconnaissance, en pleine nuit, est fort impressionnante par la présence qu'elle impose; l'attaque de la Fourmillière est un morceau de bravoure avec ses accents de vérité; la scène de l'exécution est hallucinante avec ses trois cercueils, à l'arrière-plan, attendant les condamnés à mort.

"Paths of Glory" a été présenté privément, à Paris, devant un parterre de généraux et de colonels. La réaction a, paraît-il, été violente: plusieurs officiers ont déploré que le temps de la justice expéditive soit passé et qu'on ne puisse fusiller sur le champ cet insolent de Kubrick. Cependant, le film n'a rien en soi d'anti-français: il n'est qu'anti-militariste.

Il ne reste qu'à regretter que ce chef-d'oeuvre du cinéma américain soit passé aussi rapidement, alors que les navets assommants nous reviennent constamment comme les mêmes plats sur la table des pauvres.

André Michaud.